

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 26 juin 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de bail entre la Ville et M.Mme Pierre Lavandier-Schroeder

La Ville met à disposition de Monsieur et Madame Pierre Lavandier-Schroeder un bureau de 517,50 m² au 3^{ème} étage dans un immeuble sis à 29 boulevard Prince Henri, L-4280 Esch-sur-Alzette, inscrit au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « Boulevard Prince Henri » sous les numéros cadastraux 1425/10118, 1425/10119, 1425/8755 et 1425/9733, afin de permettre à M.Mme Pierre Lavandier-Schroeder d'écouler leur stock en mobilier.

Le contrat de bail débutera au moment où la propriété du lot concerné a été transférée à la Ville et prend fin le 30 septembre 2020. Une reconduction tacite du contrat est exclue.

Une reconduction ne pourra se faire que moyennant un avenant, et dans ce cas, le contrat de bail prendra définitivement fin le 31 décembre 2020.

Le bureau au 3^{ème} étage est mis à disposition à titre gratuit jusqu'au 30 septembre 2020.

Au cas où une prolongation du contrat de bail serait nécessaire, un loyer mensuel de 10.350,00 € sera dû à partir du 1^{er} octobre 2020.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Jessica Krebs
Service Biens fonciers